



COMMUNE DE RENNAZ  
Municipalité  
Route d'Arvel 10  
1847 Rennaz

## AVIS A LA POPULATION

N/réf : 45.02

Rennaz, le 15 mars 2023

# Débarras des objets encombrants

Le prochain ramassage des objets encombrants est organisé :

**\*\* le lundi 27 mars 2023 \*\***  
**de 13h00 à 18h30**

**sur la route longeant l'autoroute vers le pont des Six-Poses, sortie Rennaz sud,  
selon le plan au verso,**

sous la surveillance du service communal de voirie.

Les grosses quantités provenant de débarras de galetas, de maison ou d'appartement, d'industries ou d'entreprises doivent être annoncées à l'avance à la Municipalité. Elles sont ramassées moyennant finance perçue selon le coût de leur élimination, après avoir été pesées.

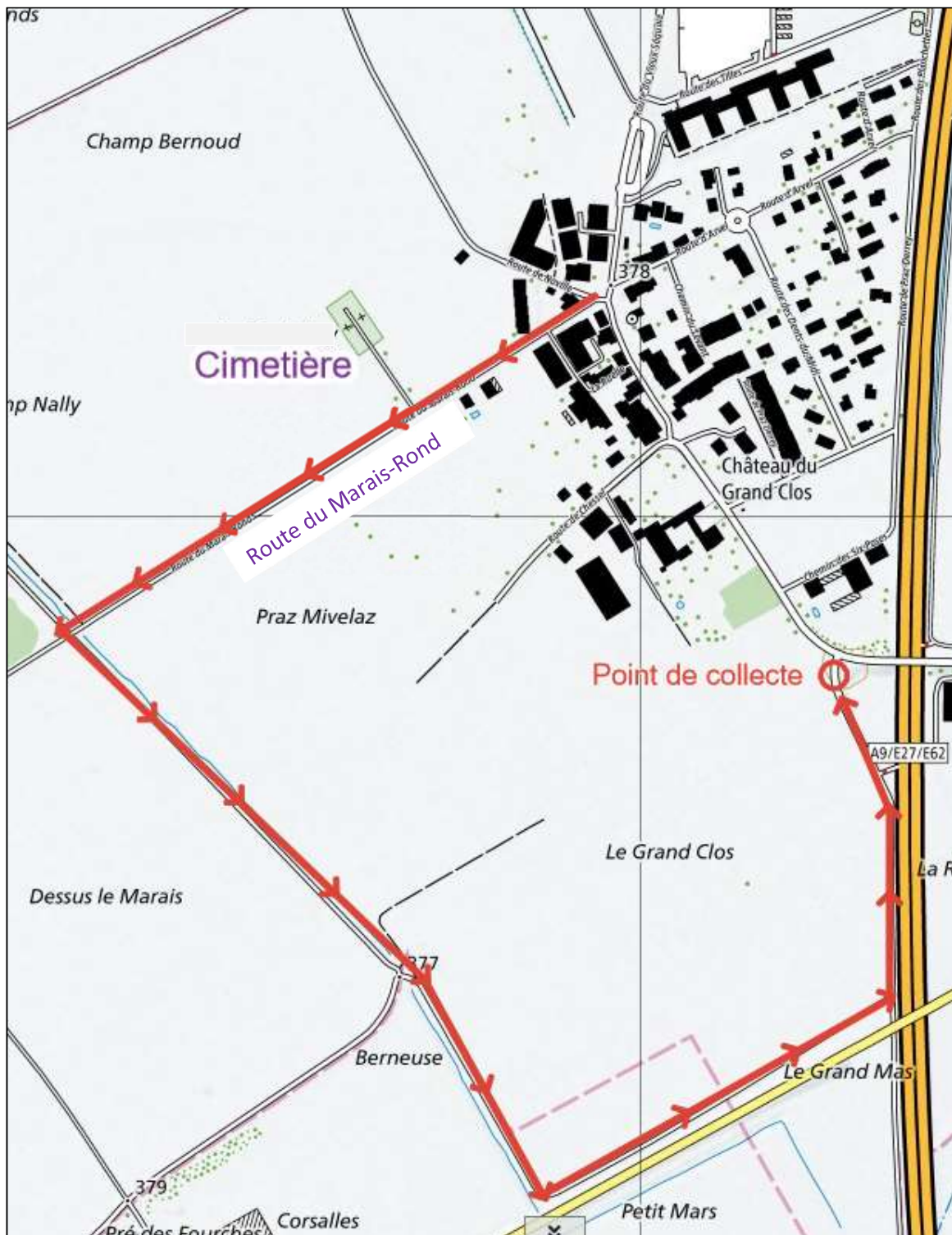
### **Important :**

- La carte des déchets doit être présentée à l'employé communal pour accéder au point de ramassage.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux instructions des employés communaux.

**La Municipalité**

# PLAN D'ACCÈS



Depuis le village, prendre la route du Marais-Rond --> direction cimetièrre, puis suivre la déviation



Accès – sens obligatoire



Point de collecte